## AVIS SUR LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 1er janvier 2022

Cet avis décrit comment les informations médicales vous concernant peuvent être utilisées et divulguées et comment vous pouvez avoir accès à ces informations. VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CES INFORMATIONS. Cet avis s'applique à Matter Health of Tennessee, PLLC, à ses sociétés affiliées, ainsi qu'aux médecins et autres prestataires de soins de santé qui pratiquent dans ce bureau.

Il est de notre devoir légal de protéger la confidentialité et la sécurité de vos informations. Nous vous informerons immédiatement en cas de violation susceptible de compromettre la confidentialité ou la sécurité de vos informations. Nous fournissons cet avis afin que nous puissions expliquer nos pratiques en matière de confidentialité. Nous devons respecter les obligations et les pratiques en matière de protection de la vie privée décrites dans le présent avis ou dans le présent avis. Pour en savoir plus sur nos pratiques en matière de protection de la vie privée, pour déposer une plainte ou pour signaler une préoccupation ou un litige, veuillez appeler le numéro indiqué ci-dessous :

Tennessee Health Matter, PLLC Responsable de la protection de la vie 1131, 4e Avenue Sud, bureau 210 Nashville, TN 37210, États-Unis 833-372-1045 Privacy@MatterHealthcare.com

Tous les efforts seront faits pour traiter votre problème de manière anonyme.

Vous pouvez également soumettre une plainte écrite au ministère de la Santé et des Services sociaux des États-Unis si vous pensez que nous n'avons pas traité votre plainte de manière adéquate. Vous pouvez utiliser la personne-ressource indiquée ci-dessus pour vous fournir l'adresse appropriée ou visiter

http://www.hhs.gov/ocr/privacy/hipaa/understanding/consumers/noticepp.html. En aucun cas, vous ne ferez l'objet de représailles pour avoir déposé une plainte. Nous nous réservons le droit de modifier nos politiques et avis de pratiques en matière de confidentialité à tout moment. Si nous apportons une modification importante à nos politiques, nous modifierons cet avis et publierons le nouvel avis. Vous pouvez également demander une copie de notre avis à tout moment.

Chez TN, nous ne partagerons jamais de dossiers médicaux de traitement génétique sans votre autorisation écrite.

Nous pouvons utiliser vos renseignements sur la santé à des fins de traitement, pour obtenir des paiements, pour des opérations de soins de santé et à d'autres fins administratives. Nous

pouvons utiliser vos informations dans des situations de traitement si nous avons besoin d'envoyer ou de partager des informations de votre dossier médical avec les professionnels qui vous traitent. Par exemple, un médecin qui vous traite pour une blessure pose des questions à un autre médecin sur votre état de santé général. Nous pouvons utiliser et partager vos informations de santé pour facturer et recevoir des paiements de régimes de santé ou d'autres entités. Nous transmettrons vos informations à votre régime d'assurance maladie, tel que Medicare, Medicaid ou d'autres régimes d'assurance maladie, pour payer vos services. Vos informations seront utilisées pour traiter vos dossiers médicaux afin d'en assurer l'exhaustivité et pour comparer les données des patients dans le cadre de nos efforts visant à améliorer continuellement nos méthodes de traitement. Nous pouvons divulguer vos informations à des partenaires commerciaux avec lesquels nous concluons des contrats pour fournir des services en votre nom qui nécessitent l'utilisation de vos informations de santé. Nous pouvons utiliser et partager vos informations de santé pour gérer notre cabinet, améliorer vos soins et communiquer avec vous si nécessaire. Nous pouvons communiquer avec vous ou divulguer certaines parties de vos renseignements médicaux à nos partenaires ou à des fondations connexes à des fins de collecte de fonds. Vous avez le droit de refuser de recevoir de telles communications de collecte de fonds. Nous pouvons partager certaines informations avec une personne que vous identifiez comme un membre de votre famille, un parent, un ami ou une autre personne qui est directement impliquée dans vos soins ou le paiement de vos soins, ou avec votre « gardien non professionnel » ou votre représentant personnel désigné si vous nous dites qui sont ces personnes. Si nécessaire, nous informerons ces personnes de leur emplacement, de leur état général ou de leur décès. De plus, nous pouvons avoir besoin de divulguer des informations médicales vous concernant à une entité qui participe aux efforts de secours en cas de catastrophe afin que votre famille puisse être informée de votre état, de votre statut et de votre emplacement. Si vous avez une préférence claire quant à la façon dont nous partageons vos informations, veuillez nous contacter. Dites-nous ce que vous voulez que nous fassions et nous suivrons vos instructions. Si vous n'êtes pas en mesure de nous faire part de votre préférence, par exemple si vous êtes inconscient, nous pouvons également partager vos informations si nous pensons que c'est dans votre intérêt. Nous pouvons également partager vos informations lorsque cela est nécessaire pour réduire une menace grave et imminente pour la santé ou la sécurité.

Nous ne partagerons jamais vos informations à moins que vous ne nous donniez une autorisation écrite dans ces cas : à des fins de marketing ou de vente de vos informations.

Dans certaines circonstances, nous pouvons être tenus de divulguer vos renseignements médicaux sans votre autorisation expresse. Des exemples de ces divulgations sont : les exigences de la loi de l'État et de la loi fédérale pour signaler les cas d'abus, de négligence ou d'autres raisons nécessitant l'application de la loi ; pour des activités de santé publique ; les organismes de surveillance de la santé ; pour les procédures judiciaires et administratives ; pour les arrangements funéraires et de décès ; pour le don d'organes ; pour des fonctions gouvernementales spéciales, y compris les demandes des militaires et des anciens combattants, et pour prévenir les menaces graves à la santé ou à la sécurité publiques, telles que la prévention des maladies, l'aide aux rappels de produits et le signalement des effets indésirables

des médicaments. Nous pouvons également communiquer avec vous après votre visite actuelle pour vous rappeler vos prochains rendez-vous ou vous fournir des renseignements sur les traitements alternatifs ou d'autres services liés à la santé qui pourraient vous être bénéfiques. Nous obtiendrons votre autorisation écrite pour toute autre divulgation au-delà des raisons énumérées ci-dessus. N'oubliez pas que si vous nous autorisez à divulguer vos informations, vous avez toujours le droit de révoquer cette autorisation ultérieurement. Nous serons heureux de répondre à cette demande, à moins que nous n'ayons déjà agi.

En tant que patient, vous avez des droits sur la façon dont vos renseignements peuvent être utilisés et divulgués. Ces droits incluent l'accès à vos renseignements sur la santé. Dans la plupart des cas, vous avez le droit de consulter ou de recevoir une copie de vos renseignements médicaux. La préparation peut prendre jusqu'à 30 jours et des frais de préparation associés à la réalisation de copies peuvent s'appliquer. Vous pouvez demander une reddition de comptes des divulgations. Il s'agit d'une liste de cas dans lesquels nous avons divulgué vos informations pour des raisons autres que le traitement, le paiement et les opérations que vous n'avez pas spécifiquement autorisées, mais que nous sommes tenus de faire par la loi (voir la section sur la façon dont vos informations peuvent être utilisées et divulguées). Nous pouvons vous fournir gratuitement une liste par an ; Toutes les demandes supplémentaires au cours de la même année seront soumises à des frais nominaux. Si vous pensez que les informations que nous détenons à votre sujet sont incorrectes ou si des informations importantes sont manquantes, vous avez le droit de nous demander de modifier ou de corriger vos dossiers médicaux papier ou électroniques. Il peut y avoir plusieurs raisons pour lesquelles nous ne sommes pas en mesure de répondre à votre demande de soumettre une déclaration de désaccord. Vous pouvez également demander que vos renseignements médicaux vous soient communiqués à un autre endroit ou à une autre adresse que celle que nous avons reçue lors de votre inscription. Si vous payez la totalité de votre service à l'avance, vous pouvez demander que nous ne divulguions pas d'informations sur votre traitement à votre régime d'assurance-maladie. Enfin, vous pouvez demander par écrit que nous n'utilisions pas ou ne divulguions pas vos informations pour l'une des raisons décrites dans le présent avis, sauf aux personnes impliquées dans vos soins, ou lorsque la loi l'exige ou dans des situations d'urgence. Nous ne sommes pas légalement tenus d'accepter une telle demande, mais nous nous efforcerons de nous conformer à toute demande raisonnable.

Enfin, une remarque sur les échanges d'informations sur la santé (EIS) :

Échange d'informations sur la santé : Nous pouvons utiliser ou partager vos informations de santé dans le cadre de notre participation à un réseau ou à un échange d'informations sur la santé. Il s'agit d'organisations avec d'autres fournisseurs de soins de santé, des assureurs et/ou des participants de l'industrie des soins de santé et leurs sous-traitants. Nous pouvons partager vos renseignements sur la santé avec un réseau ou un échange d'information sur la santé et ses participants afin d'atteindre des objectifs qui peuvent inclure, mais sans s'y limiter : vous fournir un traitement ; la facturation des services qui vous sont rendus ; gérer votre organisation ou la nôtre ; se conformer à la loi ; et les fins permises par la loi et les ententes et règles régissant le

réseau ou l'échange d'informations sur la santé. À l'heure actuelle, ce cabinet participe aux échanges d'information sur la santé suivants :

- 1. Alliance pour la santé Commonwell
- a. Administrateur : Paul L. Wilder
- b. Participants : Fournisseurs de dossiers médicaux électroniques, professionnels de la santé, y compris les cabinets de médecins uniques et les systèmes multihospitaliers.

Déclaration et exigences en matière de non-discrimination et d'accessibilité :

Matter Health of Tennessee, PLLC et ses sociétés affiliées se conforment aux lois fédérales applicables en matière de droits civils et ne font aucune discrimination sur la base de la race, de la couleur, de l'origine nationale, de l'âge, du handicap ou du sexe. Matter Health of Tennessee, PLLC n'exclut pas les gens et ne les traite pas différemment sur la base de la race, de la couleur, de l'origine nationale, de l'âge, du handicap ou du sexe.

Matter Health Tennessee, PLLC et ses sociétés affiliées :

- Fournit gratuitement des aides et des services aux personnes handicapées pour qu'elles puissent communiquer efficacement avec nous, tels que :
- Interprètes qualifiés en langue des signes
- Information écrite dans d'autres formats (gros caractères, audio, formats électroniques accessibles, autres formats)
- Fournit des services linguistiques gratuits aux personnes dont la langue maternelle n'est pas l'anglais, tels que :
- Interprètes qualifiés
- Informations rédigées dans d'autres langues

Si vous avez besoin de ces services, veuillez communiquer avec le responsable de la protection de la vie privée de Matter Health.

Si vous pensez que Matter Health of Tennessee, PLLC n'a pas fourni ces services ou a fait preuve de discrimination sur la base de la race, de la couleur, de l'origine nationale, de l'âge, du handicap ou du sexe, vous pouvez déposer une plainte auprès de :

Tennessee Health Matter, PLLC Responsable de la protection de la vie 1131, 4e Avenue Sud, bureau 210 Nashville, TN 37210, États-Unis (833) 372-1045 Privacy@MatterHealthCare.com

Vous pouvez déposer un grief en personne, par la poste ou par courriel. Si vous avez besoin d'aide pour déposer une plainte, le responsable de la protection de la vie privée de Matter Health est disponible pour vous aider.

Vous pouvez également déposer une plainte en matière de droits civils auprès de l'Office for Civil Rights du ministère de la Santé et des Services sociaux des États-Unis, par voie électronique via le portail des plaintes de l'Office for Civil Rights, disponible à l'adresse https://ocrportal.hhs.gov/ocr/portal/lobby.jsf, ou par courrier ou par téléphone à l'adresse suivante :

Département de la santé et des services sociaux des États-Unis 200, avenue de l'Indépendance, sud-ouest Salle 509F, Édifice HHH Washington, D.C. 20201 1-800-368-1019, 800-537-7697 (ATS)

Les formulaires de plainte sont disponibles sur http://www.hhs.gov/ocr/office/file/index.html.